



10. Avis de présentation du règlement no. 2018-114 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé
11. Présentation du projet de règlement no. 2018-114 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé remplaçant les règlements no. 2016-103 et 2011-068
12. Québec « MON DOSSIER » - désignation d'un 2<sup>e</sup> représentant de la municipalité pour les fichiers de la municipalité
13. Frais d'adhésion et d'assurance de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
14. Formation ADMQ à Baie-Comeau les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2018 : « Les impacts de la Loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier » - autorisation frais de participation de la DG et déplacement
15. Projet de restructuration des ressources humaines – mandat d'aller en appel d'offre de services professionnels
16. Poste d'agent de développement – plan d'action à présenter à la MRC la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), volet : agent de développement municipal (réf. rés. 17-09-2538)
17. Poste d'agent de développement – affichage du poste
18. Service de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics – demande de compensation du responsable du service pour utilisation de sa voiture et l'utilisation de son cellulaire à des fins de travail
19. Services professionnels de consultation en taxes à la consommation (TPS-TVQ) – choix d'une firme
20. Projet de mise aux normes eau potable – recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph, phase II – recommandation de Consultant Serge Dufour de poursuivre les travaux
21. Projet de mise aux normes eau potable, recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph, phase II - offre de services professionnels en ingénierie de Consultant S. Dufour
22. Projet de mise aux normes eau potable - recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph, phase II, offre de services professionnels de consultation en hydrogéologie de la firme MGA Geoservices
23. Projet de mise aux normes eau potable – recommandation de Consultant S. Dufour pour un mandat de vérification et validation sur le site du débitmètre à la station de chlore avec la firme Endress+Hauser
24. Projet de mise aux normes eau potable – entente de collaboration à intervenir avec le centre de formation professionnelle de Forestville
25. Projet de mise aux normes eau potable – entente à convenir avec le ou les propriétaires de terrains où auront lieu les recherches en eau souterraine dans le rang St-Joseph

26. Projet de mise aux normes eau potable - résolution pour le dépôt au MAMOT de la programmation TECQ de 2014-2018 révisé
27. Contrat de déneigement des rues de la municipalité – addenda pour le déneigement d’une partie de la rue du Versant
28. Entente Commission scolaire de l’Estuaire et Municipalité pour l’utilisation des locaux de la Polyvalente des Berges – augmentation des frais de location
29. Projet de la Commission scolaire de l’Estuaire d’implanter un terrain multisports près de la Polyvalente des Berges – appui de la municipalité au projet
30. Projet implantation SPCA à Forestville – appui de la municipalité au projet
31. CORRESPONDANCE ET INFORMATION
  - 31.1. Ministère des Transports du Québec – copie de la lettre adressée au Club sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins inc. le 15 décembre 2017 concernant les autorisations de passage pour la saison 2017-2018
  - 31.2. MMQ – lettre du 19 janvier 2018 informant de la part municipale de la 9<sup>e</sup> ristourne consécutive de la MMQ
  - 31.3. Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan – lettre du 18 janvier 2018 pour remercier de l’accueil des maires lors de la rencontre du 16 janvier 2018 à la MRC de la Haute-Côte-Nord et demande d’une autre rencontre avec diverses équipes de travail afin de leur présenter les services offerts par l’organisme Centraide
  - 31.4. MRC La Haute-Côte-Nord/SADC de la Haute-Côte-Nord – lettre du 24 janvier 2018 ayant comme objet : appel d’offres express pour les entreprises d’économie sociale de la Haute-Côte-Nord
  - 31.5. Ministère de la Culture et des Communications – courriel du 30 janvier 2018 invitant les municipalités et MRC du Québec à participer à la 22<sup>e</sup> édition des Journées de la culture les 28, 29 et 30 septembre 2018
  - 31.6. Explo-Nature – invitation à l’AGA de la Corporation le 17 février 2018
  - 31.7. Demande de la FADOQ pour l’amélioration de certaines situations tel l’inscription en gros caractère des textes sur les pancartes afin qu’elles soient visibles de loin, etc.
32. DEMANDES DE COMMANDITES, D’AIDE FINANCIÈRE OU COTISATION ANNUELLE :
  - 32.1. Festi-livre Desjardins - demande d’aide financière dans le cadre de la 18<sup>e</sup> édition
  - 32.2. Festi-livre Desjardins – demande d’utilisation du gymnase et de la grande salle de la Polyvalente pour la période de la tenue du Festi-livre 2018 du 2 au 6 mai
  - 32.3. Tourisme Bergeronnes – demande d’aide financière au fonctionnement du kiosque d’information touristique pour la saison 2018
  - 32.4. Odyssée artistique – demande d’aide financière pour la tenue du Festival intime de musique classique Haute-Côte-Nord du 18 au 22 juillet 2018
  - 32.5. Tourisme Côte-Nord/Manicouagan – renouvellement de l’adhésion annuelle de base

- 32.6. Tourisme Côte-Nord/Manicouagan - renouvellement publicitaire pour le positionnement de la municipalité dans le Guide touristique officiel Côte-Nord 2018-2019
  - 32.7. CRCCCN (Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord) – Adhésion 2018
  - 32.8. L’alliance des Femmes secteur BEST – demande de soutien financier pour frais de transport pour participation des femmes du secteur BEST à l’occasion de la Journée internationale des femmes le 2 mars 2018
  
  33. VARIA
  
  34. PÉRIODE DE QUESTIONS
  
  35. FERMETURE DE L’ASSEMBLÉE
- 

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le maire constate que le quorum est respecté et déclare l’assemblée régulièrement constituée.

#### **18-02-2668 Lecture et adoption de l’ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l’ordre du jour soit accepté tel que présenté avec la modification suivante :

- Retrait du point 8.4 « Dossier poker et vente des actifs »,
  
- Retrait du point 25 « Projet de mise aux normes eau potable – entente à convenir avec le ou les propriétaires de terrains où auront lieu les recherches en eau souterraine dans le rang St-Joseph

et que l’item « VARIA » soit maintenu ouvert.

#### **18-02-2669 Dépôt et acceptation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2018, de la séance extraordinaire sur le budget du 15 janvier 2018 et de la séance extraordinaire pour l’adoption du règlement pour fixer les taux de taxes pour 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 janvier 2018, de la séance extraordinaire sur le budget du 15 janvier 2018 et de la séance extraordinaire pour l’adoption du règlement pour fixer les taux de taxes pour 2018, dont copies conformes ont été signifiées à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soient par la présente adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

**18-02-2670 Désignation d'un pro-maire pour une période de 6 mois**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE désigner le conseiller Martin Gagné à titre de pro-maire pour une période de 6 mois jusqu'au mois de juillet 2018

**18-02-2671 Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes pour 2018 – dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes foncières**

---

CONSIDÉRANT QUE des comptes de taxes sont à défaut de paiement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire se prévaloir de la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes de la MRC pour percevoir ses taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DE mandater la directrice générale à entreprendre les démarches auprès de la MRC pour enclencher la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes.

**18-02-2672 Dépôt de la liste des comptes de la municipalité pour le mois de janvier 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 127 905.06 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de janvier 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 127 905.06 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
MUNICIPALITÉ**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-01			
ACSIQ	Cotisation annuelle	293.19 \$	
Association des directeurs du Québec	Formation PL122	705.95 \$	
C.R.S.B.P.	Programme Simb@ contribution municipale bibliothèque	3 361.87 \$	

Caureq	Répartition annuelle	315.00 \$	
Christian Bernard Oyourou	Repas formation pompier	18.00 \$	
Environnex	Test d'eau	295.80 \$	
Équipement environnemental terra inc	Matériaux supplémentaires pour puits Rg St-Joseph (TECQ)	140.67 \$	
Équipement GMM inc.	Contrat service mensuel	302.19 \$	
Fédération québécoise des municipalités	Formation 2 conseillers sur code éthique et rôle et responsabilité des élus	1 865.82 \$	
FISA	Cotisation syndicale	115.87 \$	
G.L.R.	Aliments	86.40 \$	
Garage Jeanine Boulianne	Filtre à gaz, filtre à huile, huile entretien zamboni	49.13 \$	
Gauthier Transport	Frais transport	82.52 \$	
J.M.B.R. (Rénovations)	Clé, poignée de porte pour abris patinoire, pelles thermostat bureau	148.16 \$	
Javel Bois-Francs	Chlore	478.30 \$	
Les Entreprises Carl Brassard	Réparation lumières de rues : rue de la mer vers le quai, 58 rue principale, route 138 Petite-Bergeronnes	341.52 \$	
Les Pétroles Paul Larouche	Mazout	1 639.13 \$	
Louis-Philippe Lepage	Levier chasse d'eau, lavabo, robinet	131.35 \$	
Manuela Voisine	Repas formation pompier	18.00 \$	
MGA Geoservices	Planification et surveillance forage rang st-Joseph (TECQ)	9 353.22 \$	
Municipalité de Sacré-Cœur	Réparation GMC 2000, réparation GMC 2000	137.77 \$	
Municipalité Tadoussac	Entraide Bersaco, partage ressources urbanisme juil. instruction début formation pompier 1 section, monitoring appareteur pompier 1 section, partage ressources préventionniste sept à déc. 2017	9 032.39 \$	
Papeterie du Fleuve	Enveloppe, papier	109.33 \$	
Pascal Gaudreault	Télécommunication cellulaire (juillet à décembre)	180.00 \$	
Pascal Lessard	Déplacement et repas formation pompier	41.40 \$	
Pg Govern	Intervention problème d'accès serveur	82.78 \$	
Pièces et Service S.G.	Filtre à huile, écrou entretien tracteur John Deer - huile à moteur	105.71 \$	
Samson & Frère	Recherche eau souterraine Rg St-Joseph (TECQ)	32 943.22 \$	
Sel Warwick	Chlorure de calcium (la moitié facturée au camping)	939.39 \$	
Société mutuelle de prévention	Service professionnel gestion mutuelle jan à juin 2018	827.66 \$	
Test-air & sans borne	Réparation pompe	485.90 \$	
Transport Imbeault	Soudure clé pour boîte d'eau	34.49 \$	
Vip Télécom	Réparation caméra guichet défectueuse, contrat service mensuel	933.20 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>65 595.33 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-01</b>			
Transport Larouche	Contrat déneigement 2017-2018 versement	19 922.10 \$	2260
Poste Canada	Timbres	195.46 \$	2261
Poste Canada	Envoi info municipal du 19 janvier 2018	61.47 \$	2262
Joëlle Pierre	Déplacement	15.21 \$	2263
Johanne Maltais	Frais conciergerie municipalité et cje (2)	520.00 \$	2264

Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque – fourniture bureau	269.88 \$	2265
FISA	Cotisation syndicale	118.81 \$	2266
Poste Canada	Timbres envoi compte de taxes	781.84 \$	2295
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	45.09 \$	Accès D
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	45.09 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte essence	257.02 \$	Accès D
Carte Corpo-rate	Frais carte essence	717.92 \$	Accès D
Groupe Négotel	Télécommunication	792.39 \$	Accès D
Groupe Négotel	Télécommunication	797.13 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 225.80 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 243.24 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	3 379.29 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4 321.28 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	8 452.76 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	10 504.55 \$	Accès D
Vidéotron	Internet	103.42 \$	Accès D
Chambre des Commerces Forestville	Cotisation assurance collective	1 429.50 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	33.06 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	90.26 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	635.36 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	1 302.35 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité	1 356.99 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 761.76 \$	Auto
Standard life	Cotisation RPA	1 930.70 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>62 309.73 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>127 905.06 \$</b>	

## CAMPING BON-DÉSIR

### 18-02-2673 Dépôt du rapport d'activités du comité de gestion du Camping Bon-Désir par le maire

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le maire, membre du comité de gestion du camping et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de janvier 2018, tels que mentionnés dans le rapport.

### 18-02-2674 Dépôt et acceptation de la liste des comptes du mois de janvier 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 139 693.56 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de janvier 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 139 693.56 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
CAMPING BON-DÉSIR**

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-01</b>			
Municipalité des Bergeronnes	Remboursement capital et intérêt - télécommunication et internet - télécommunication, internet, frais transport, calcium, assurance - ordure, taxe secteur touristique -télécommunication et internet	38 675.95 \$	
Tourisme Côte-Nord	Cotisation annuelle	591.89 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>39 267.84 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-01</b>			
Carte Corpo-rate	Frais carte	3.61 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.41 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	28.82 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	35.35 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	85.23 \$	Accès D
Municipalité des Bergeronnes	Remboursement prêt aménagement camping	100 000.00 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	4.35 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenues à la source	8.61 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	26.26 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenues à la source	50.59 \$	Accès D
Visa Desjardins	Location paiement direct	68.03 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>100 425.72 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>139 693.56 \$</b>	

**SALLE DE QUILLES**

**18-02-2675 Rapport d'activités de la salle de quilles par le conseiller Martin Gagné**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE LES MEMBRES DU CONSEIL PRENNENT ACTE du dépôt du rapport d'activités déposé par le conseiller Martin Gagné, membre du comité de gestion de la salle de quilles et d'entériner les actes posés par le comité pour le mois de janvier 2018, tels que mentionnés dans le rapport.

**18-02-2676 Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la salle de quilles pour le mois de janvier 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes suivante, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité des Bergeronnes pour une somme totalisant 2 943.15 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de janvier 2018

Je, Marie-Eve Bouchard, directrice générale de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant 2 943.15 \$ pour le paiement des dépenses suivantes :

**DÉPENSES  
SALLE DE QUILLES**

LISTE DES COMPTES À PAYER 2018-01			
B.F.T. Bowling	Crédit retour courroie pas le bon modèle - courroie	194.19 \$	
G.L.R.	Lunch poker - aliments	348.11 \$	
Louis-Philippe Lepage	Ampoule pour lampe - poubelle	27.89 \$	
Pascal Gaudreault	Restauration plancher vinyle (cirage)	105.00 \$	
Transport Imbeault	Soudure patte de table	11.50 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>686.69 \$</b>	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2018-01			
Brasserie Labatt	Bières	344.42 \$	Accès D
Videotron	Frais câble	89.52 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité	1 822.52 \$	Auto
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>2 256.46 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>2 943.15 \$</b>	

**18-02-2677 Budget spécial pour la tenue d'une activité « Les années 80 »**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise un montant de 400, \$ pour la tenue de l'activité des années 80 à la salle de quilles.

**Période de questions :**

Le maire répond aux questions de l'assistance

**AVIS DE PRÉSENTATION**

Le Conseiller Martin Gagné donne avis qu'il sera présenté, lors de la séance du conseil du 12 mars 2018, le règlement no. 2018-114 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé.

Le présent règlement devra être mis en vigueur à la date d'adoption et sera dispensé d'une lecture publique.

---

**18-02-2678 Présentation du projet de règlement no. 2018-114 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé remplaçant le règlement no. 2016-103**

---

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement no. 2011-068 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux adopté le 11 novembre 2011 a été amendé par le règlement 2016-103 le 12 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de toute municipalité doit, suivant toute élection générale adopter à l'intention de ses élus, un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification, avant le 1<sup>er</sup> mars suivant cette élection ;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation a été donné à la séance ordinaire du 12 février 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement portant le numéro 2018-114 a été présenté lors de la séance ordinaire tenue le 12 février 2018 et qu'un avis public a été publié le 13 février 2018 par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le projet de règlement 2018-114 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé remplaçant le règlement no. 2016-103, tel que présenté.

**18-02-2679 Québec « MON DOSSIER » - désignation d'un 2<sup>e</sup> représentant de la municipalité pour les fichiers de la municipalité**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Mme Marie-Eve Bouchard, directrice générale et dont les trois derniers chiffres du NAS sont 282, soit désignée comme 2<sup>e</sup> représentante pour la municipalité des Bergeronnes à :

- consulter le dossier de la municipalité et agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la municipalité, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la municipalité à clicSÉQUR - Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de la municipalité et agir au nom et pour le compte de la municipalité, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que l'on peut consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que l'on peut accepter;

QUE le conseil municipal accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la municipalité et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.»

**18-02-2680 Frais d'adhésion et d'assurance de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité défraie les coûts d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la directrice générale au montant de 1 368,98 \$, taxes incluses et comprenant les frais d'une assurance juridique offerte en collaboration avec Chapdelaine Assurances.

**18-02-2681 Formation ADMQ à Baie-Comeau les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2018 : « Les impacts de la Loi 122 sur le travail du directeur général et secrétaire-trésorier » - autorisation frais de participation de la DG et déplacement**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil entérine la décision prise par la directrice générale de participer à la formation organisée par l'ADMQ pour les directeurs généraux sur les impacts de la Loi 122 sur leur travail et qu'en conséquence,

QUE la municipalité assume les coûts pour cette formation qui a eu lieu à Baie-Comeau les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2018 au montant de 705,95 \$ ainsi que les frais de déplacement.

**18-02-2682   Projet de restructuration des ressources humaines – mandat d’aller en appel d’offre de services professionnels**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire aller plus en avant dans le dossier de restructuration des ressources humaines à la municipalité dans le but d’établir une stratégie globale de l’organisation municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder à un appel d’offre de services professionnels dont le mandat est :

- Définir des tâches,
- Élaborer et concevoir un organigramme,
- Établir un diagnostic organisationnel,
- Évaluer le rendement du personnel,
- Mettre en exécution un plan d’action.

**18-02-2683   Poste d’agent de développement – plan d’action à présenter à la MRC la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), volet : agent de développement municipal (réf. rés. 17-09-2538)**

---

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme «Politique de soutien aux projets structurants (PSPSL Volet: Agents de développement municipaux) de la MRC de la Haute-Côte-Nord, la municipalité, par la résolution 17-09-2538, s’est engagée à réaliser son plan d’action en conformité avec les normes, lois et règlements en application au Québec pour l’année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose au conseil un projet de plan d’action et qu’il satisfait celui-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes présente son plan d’action 2017-2018 à la MRC la Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme « Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), volet : agent de développement municipal.

**18-02-2684   Poste d’agent de développement – affichage du poste**

---

CONSIDÉRANT QUE le poste d’agent de développement est à pourvoir;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a déposé un projet de description du poste et qu'il satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte le projet de description du poste, tel que présenté et autorise la directrice générale à procéder à l'affichage de ce poste.

**18-02-2685 Service de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics – demande de compensation du responsable du service pour utilisation de sa voiture et l'utilisation de son cellulaire à des fins de travail**

---

CONSIDÉRANT QUE M. Patrice Noël, responsable de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics, utilise sa voiture personnelle et son appareil cellulaire à des fins de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal accepte la demande de M. Patrice Noël, responsable de l'environnement, de l'urbanisme et des travaux publics et accorde un montant de 30, \$/semaine, peu importe le nombre de kilomètres, pour l'utilisation de sa voiture personnelle et un montant de 30, \$/mois, taxes en sus, pour les frais d'utilisation de cellulaire, ce rétroactivement au 01-01-2018.

**18-02-2686 Services professionnels de consultation en taxes à la consommation (TPS-TVQ) – choix d'une firme**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offre de services professionnels spontanée auprès de la firme Benoit Côté pour une consultation en taxes à la consommation (TPS-TVQ);

CONSIDÉRANT QUE la firme Benoit Côté a déposé une offre de service en date du 29 janvier 2018 et qu'elle satisfait le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre de service de la firme Benoit Côté pour une consultation en taxes à la consommation (TPS-TVQ) au montant de 5 000, \$, taxes en sus et les frais.

**18-02-2687 Projet de mise aux normes eau potable – recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph, phase II – recommandation de Consultant Serge Dufour de poursuivre les travaux**

---

CONSIDÉRANT QUE la firme Consultant Serge Dufour de La Malbaie est mandataire pour la municipalité pour assurer la gestion du dossier de mise aux normes de l'eau potable ainsi que le suivi technique;

CONSIDÉRANT QUE les investigations réalisées dans le secteur du rang St-Joseph à l'automne 2017 ont permis d'identifier une source d'eau souterraine;

CONSIDÉRANT QUE la firme Consultant Serge Dufour recommande à la municipalité de poursuivre les investigations dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE les prochaines investigations consisteront à effectuer des forages et à installer des piézomètres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la recommandation de Consultant Serge Dufour de poursuivre les investigations de recherche en eau souterraine dans le secteur du rang St-Joseph,

QUE la municipalité autorise les dépenses relatives à ce projet,

QUE la municipalité finance les travaux de recherche en eau à même le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

**18-02-2688    **Projet de mise aux normes eau potable, recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph, phase II - offre de services professionnels en ingénierie de Consultant S. Dufour****

---

CONSIDÉRANT QUE la firme Consultant Serge Dufour de La Malbaie est mandataire pour la municipalité pour assurer la gestion du dossier de mise aux normes de l'eau potable ainsi que le suivi technique;

CONSIDÉRANT QUE les investigations réalisées dans le secteur du rang St-Joseph à l'automne 2017 ont permis d'identifier une source d'eau souterraine;

CONSIDÉRANT QUE la firme S. Dufour a transmis en date du 26 janvier 2018, une offre de services professionnels en ingénierie dans du projet de recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph phase II;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte l'offre de services professionnels en ingénierie de la firme Consultant Serge Dufour telle que déposée en date du 29 janvier 2018 pour un budget d'honoraires de 21 000, \$, taxes en sus,

QUE la dépense soit couverte par le programme sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

**18-02-2689   Projet de mise aux normes eau potable - recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph, phase II, offre de services professionnels de consultation en hydrogéologie de la firme MGA Geoservices**

---

CONSIDÉRANT QU'à la demande de la municipalité et de Consultant S. Dufour, mandataire pour la municipalité dans le projet de mise aux normes de l'eau potable, la firme MGA Geoservices a transmis en date du 29 janvier 2018, une offre de services professionnels pour un mandat de consultation en hydrogéologie pour vérifier le potentiel de la formation aquifère dans le secteur du rang St-Joseph (phase II);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité accepte l'offre de services professionnels de la firme MGA Geoservices au montant de 19 135, \$, taxes en sus, pour un mandat de consultation en hydrogéologie à exécuter dans le cadre du projet de mise aux normes eau potable – recherche en eau souterraine dans le rang St-Joseph (phase II).

**18-02-2690   Projet de mise aux normes eau potable – recommandation de Consultant S. Dufour pour un mandat de vérification et validation sur le site du débitmètre à la station de chlore avec la firme Endress+Hauser**

---

CONSIDÉRANT QUE la firme Consultant Serge Dufour, mandataire pour la municipalité dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable, recommande l'engagement de la firme Endress+Hauser pour la vérification et validation sur le site du débitmètre à la station de chlore;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la recommandation de Consultant Serge Dufour et accorde le mandat à la firme Endress+Hauser pour la vérification et validation sur le site du débitmètre à la station de chlore pour un montant de 1 195, \$, taxes en sus;

QUE la dépense soit couverte par le programme sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

**18-02-2691   Projet de mise aux normes eau potable – entente de collaboration à intervenir avec le centre de formation professionnel de Forestville**

---

CONSIDÉRANT QUE le Centre de formation professionnel de Forestville dispose des équipements nécessaires pour les travaux de forage prévus dans le rang St-Joseph, phase II et qu'il désire offrir ses services à la municipalité dans le cadre d'un programme de formation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil trouve intéressante l'offre de services proposée par le Centre de formation professionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité mandate la directrice générale afin d'établir une entente de collaboration avec le Centre de formation professionnel de Forestville pour des travaux de forage prévus dans le rang St-Joseph, phase II.

**18-02-2692   Projet de mise aux normes eau potable - résolution pour le dépôt au MAMOT de la programmation TECQ 2014-2018 révisé**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle,

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018,

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la nouvelle programmation de travaux jointe à la présente datée de février 2018 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme,

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux déposée en février 2018, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**18-02-2693 Contrat de déneigement des rues de la municipalité – addenda pour le déneigement d'une partie de la rue du Versant**

---

CONSIDÉRANT la construction d'une nouvelle résidence dans le secteur du Versant;

CONSIDÉRANT QUE la partie de rue menant à cette résidence n'est pas entretenue l'hiver et qu'il y a lieu de l'inclure au contrat de déneigement 2018-2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu, sur demande, une proposition de l'entrepreneur en déneigement des rues municipales, l'entreprise Transport Larouche 9159-7187 Québec inc.;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la proposition de l'entreprise Transport Larouche 9159-7187 Québec inc pour le déneigement de la partie de la rue du Versant menant à la nouvelle résidence correspondant à 165 mètres au montant de 577.50 \$/année, taxes en sus, versé selon les modalités prévues au contrat.

**18-02-2694 Entente Commission scolaire de l'Estuaire et Municipalité pour l'utilisation des locaux de la Polyvalente des Berges – augmentation des frais de location**

---

CONSIDÉRANT QUE les frais chargés par la Commission scolaire de l'Estuaire pour l'utilisation du gymnase et de la salle de conditionnement physique de la Polyvalente des Berges par la municipalité pour le service offert aux citoyens ont considérablement augmenté ces dernières années;

CONSIDÉRANT QU'à ces fins, il y a lieu d'ajuster les montants que la municipalité charge pour la location à ses clients;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil fixe à 30, \$/h les frais de location du gymnase et de la salle de conditionnement physique pour le service offert aux citoyens.

**18-02-2695 Projet de la Commission scolaire de l'Estuaire d'implanter un terrain multisports près de la Polyvalente des Berges – appui de la municipalité au projet**

---

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu de la Commission scolaire de l'Estuaire une demande dans le but d'appuyer le projet de terrain multisports

regroupant une piste d'athlétisme et terrain de soccer qu'elle désire implanter sur un terrain situé près de la Polyvalente des Berges;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans la volonté du conseil de promouvoir toute activité physique et de sport dans le but d'améliorer le milieu de vie de ses citoyens sur les plans de la santé, de la cohésion sociale, de l'activité économique, de la diversité culturelle et de la qualité de vie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS; le conseiller Charles Lessard s'abstenant de prendre part à la décision

QUE la municipalité des Bergeronnes appuie le projet de la Commission scolaire de l'Estuaire pour son projet d'implantation d'un terrain multisports aux Bergeronnes afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

#### **18-02-2696   Projet implantation SPCA à Forestville – appui de la municipalité au projet**

---

CONSIDÉRANT QU'un groupe de personnes désire créer une SPCA à Forestville qui desservira toutes les municipalités participantes de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE de l'avis du conseil, l'unité mobile de stérilisation et de sensibilisation que propose d'implanter le groupe serait la solution à préconiser pour contrer la problématique d'animaux errants et de surpopulation de chiens et de chats existante sur le territoire de la municipalité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la municipalité des Bergeronnes appuie le projet de création d'une SPCA à Forestville.

#### **CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

- Ministère des Transports du Québec – copie de la lettre adressée au Club sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins inc. le 15 décembre 2017 concernant les autorisations de passage pour la saison 2017-2018
- MMQ – lettre du 19 janvier 2018 informant de la part municipale de la 9<sup>e</sup> ristourne consécutive de la MMQ
- Centraide Haute-Côte-Nord/Manicouagan – lettre du 18 janvier 2018 pour remercier de l'accueil des maires lors de la rencontre du 16 janvier 2018 à la MRC de la Haute-Côte-Nord et demande d'une autre rencontre avec diverses équipes de travail afin de leur présenter les services offerts par l'organisme Centraide
- MRC La Haute-Côte-Nord/SADC de la Haute-Côte-Nord – lettre du 24 janvier 2018 ayant comme objet : appel d'offres express pour les entreprises d'économie sociale de la Haute-Côte-Nord

- Ministère de la Culture et des Communications – courriel du 30 janvier 2018 invitant les municipalités et MRC du Québec à participer à la 22<sup>e</sup> édition des Journées de la culture les 28, 29 et 30 septembre 2018
- Explo-Nature – invitation à l’AGA de la Corporation le 17 février 2018
- Demande de la FADOQ pour l’amélioration de certaines situations telle l’inscription en gros caractère des textes sur les pancartes afin qu’elles soient visibles de loin, etc.

DEMANDES DE COMMANDITES, D’AIDE FINANCIÈRE OU COTISATION ANNUELLE :

**18-02-2697 Festi-livre Desjardins - demande d’aide financière dans le cadre de la 18<sup>e</sup> édition**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le Conseil accepte de verser une contribution financière de 800, \$ pour l’organisation de la soirée d’ouverture et des différentes activités de Festi-Livre Desjardins qui se tiendra du 3 au 6 mai 2018.

**18-02-2698 Festi-livre Desjardins – demande d’utilisation du gymnase et de la grande salle de la Polyvalente pour la période de la tenue du Festi-livre 2018 du 3 au 6 mai**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande du comité Festi-livre Desjardins pour l’utilisation du gymnase et de la grande salle de la Polyvalente à titre gratuit pour la tenue de l’activité de 2018.

**18-02-2699 Tourisme Bergeronnes – demande d’aide financière au fonctionnement du kiosque d’information touristique pour la saison 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
 ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accorde un montant de 6 000, \$ d’aide financière à l’organisme Tourisme Bergeronnes pour le fonctionnement du kiosque d’information touristique pour 2018.

**18-02-2700 Odyssée artistique – demande d’aide financière pour la tenue du Festival intime de musique classique Haute-Côte-Nord du 18 au 22 juillet 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné

APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accorde à l'organisme Odysée artistique des Bergeronnes, une aide financière au montant de 1 600, \$ pour la tenue du Festival intime de musique classique Haute-Côte-Nord qui aura lieu du 18 au 22 juillet 2018.

**18-02-2701    Tourisme Côte-Nord/Manicouagan – renouvellement de l'adhésion annuelle de base**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de renouveler son adhésion annuelle de base avec Tourisme Côte-Nord/Manicouagan au montant de 770.06, \$, taxes en sus.

**18-02-2702    Tourisme Côte-Nord/Manicouagan - renouvellement publicitaire pour le positionnement de la municipalité dans le Guide touristique officiel Côte-Nord 2018-2019**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Manon Brassard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de renouveler son contrat de réservation d'achat d'espace publicitaire GTO 2018-2019 avec Tourisme Côte-Nord/Manicouagan au montant de 250, \$, taxes en sus.

**18-02-2703    CRCCCN (Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord) – Adhésion 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Isabelle Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte de renouveler son adhésion annuelle 2018 avec le CRCCCN au montant de 50, \$.

**18-02-2704    L'alliance des Femmes secteur BEST – demande de soutien financier pour frais de transport pour participation des femmes du secteur BEST à l'occasion de la Journée internationale des femmes le 2 mars 2018**

---

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Charles Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Martin Gagné  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil refuse d'acquiescer à la demande de l'organisme l'Alliance des Femmes du secteur BEST.

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Le maire répond aux questions de l'assistance

**18-02-2705 Fermeture de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire déclare la séance close à 20h15.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Marie-Eve Bouchard  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

*Je, Francis Bouchard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*